

Greffe du tribunal de commerce de Béziers



Documents comptables déposés en annexe du RCS

Dépôt :

Date de dépôt : 30/09/2024

Numéro de dépôt : 2024/10824

Déposant :

Nom/dénomination : SOCIETE DE DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE D AGDE ET DU LITTORAL

Forme juridique : Société anonyme d'économie mixte

N° SIREN : 378 317 614

N° gestion : 1990 B 00240



1 BILAN - ACTIF

Désignation de l'entreprise : **S.A. SOCIETE DE DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE D AG** Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois * **12**
 Adresse de l'entreprise : **21 Cours DES GENTILHOMMES 34300 AGDE** Durée de l'exercice précédent * **12**

Numéro SIRET * **3 7 8 3 1 7 6 1 4 0 0 0 6 3** Néant *

				Exercice N, clos le.	Exercice N-1	
				31/12/2023	31/12/2022	
		Brut	Amortissements, provisions	Net	Net	
		1	2	3	4	
ACTIF IMMOBILISE *	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES					
	Capital souscrit non appelé (I)	AA				
	Frais d'établissement *	AB				
	Frais de développement *	CX				
	Concessions, brevets et droits similaires	AF	52 930	52 930	215	
	Fonds commercial (1)	AH				
	Autres immobilisations incorporelles	AJ	1 800 000	240 411	1 559 589	1 649 589
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL				
	Terrains	AN	300 000		300 000	300 000
	Constructions	AP	871 653	867 949	3 704	24 273
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	1 513	1 513		
	Autres immobilisations corporelles	AT	4 877 678	887 661	3 990 018	2 321 042
	Immobilisations en cours	AV	103 412		103 412	
	Avances et acomptes	AX				
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)					
	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS				
Autres participations	CU					
Créances rattachées à des participations	BB					
Autres titres immobilisés	BD					
Prêts	BF					
Autres immobilisations financières *	BH	480		480	480	
TO TAL (II)	BJ	8 007 666	2 050 463	5 957 202	4 295 599	
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *					
	Matières premières, approvisionnements	BL	173 223	173 223	147 248	
	En cours de production de biens	BN				
	En cours de production de services	BP				
	Produits intermédiaires et finis	BR				
	Marchandises	BT	147 547		147 547	112 475
	Avances et acomptes versés sur commandes	BV				
	CREANCES					
	Clients et comptes rattachés (3) *	BX	821 432	375 041	446 391	421 124
	Autres créances (3)	BZ	800 969		800 969	389 463
DIVERS						
Capital souscrit et appelé, non versé	CB					
Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD	142 072		142 072	1 408 591	
Disponibilités	CF	1 765 405		1 765 405	717 445	
Charges constatées d'avance (3) *	CH	118 866		118 866	103 817	
TO TAL (III)	CJ	3 969 514	375 041	3 594 473	3 300 163	
Comptes de régularisation	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW				
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM				
	Ecart de conversion actif * (VI)	CN				
	TOTAL GENERAL (I à VI)	CO	11 977 179	2 425 504	9 551 675	7 595 762

Certificat original

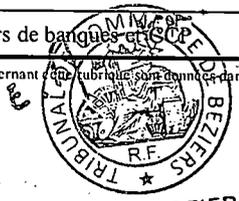
Renvois : (1) Dont droit au bail ; (2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes ; (3) Part à plus d'un an ; CR

2 BILAN - PASSIF avant répartition

Désignation de l'entreprise S.A. SOCIETE DE DEVELOPPEMENT ECONOMIQU		Néant <input type="checkbox"/> *		
		Exercice N	Exercice N-1	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1) * (Dont versé : 228 750)	DA	228 750	228 750
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB		
	Écarts de réévaluation (2) * (dont écart d'équivalence <input type="checkbox"/> EK <input type="checkbox"/>)	DC		
	Réserve légale (3)	DD	22 875	22 875
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours <input type="checkbox"/> B1 <input type="checkbox"/>)	DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants* <input type="checkbox"/> EJ <input type="checkbox"/>)	DG	2 728 526	1 930 740
	Report à nouveau	DH		
	RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	109 244	797 786
	Subventions d'investissement	DJ	25 713	34 284
	Provisions réglementées *	DK		
	TOTAL (I)	DL	3 115 107	3 014 434
	Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM	
Avances conditionnées		DN	1 948 374	1 656 574
TOTAL (II)		DO	1 948 374	1 656 574
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP	171 099	85 751
	Provisions pour charges	DQ	538 221	1 188 046
	TOTAL (III)	DR	709 320	1 273 797
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS		
	Autres emprunts obligataires	DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	1 693 897	10
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs <input type="checkbox"/> EI <input type="checkbox"/>)	DV	17 015	30 165
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	1 444 573	704 281
	Dettes fiscales et sociales	DY	542 240	690 082
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ		
	Autres dettes	EA	81 147	53 687
Compte régul. Produits constatés d'avance (4)	EB		172 732	
TOTAL (IV)	EC	3 778 873	1 650 958	
Écarts de conversion passif *	ED			
TOTAL GENERAL (I à V)	EE	9 551 675	7 595 762	
RENVIS	(1) Écart de réévaluation incorporé au capital	IB		
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Écart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	IC		
		ID		
		IE		
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF		
(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	2 484 269	1 650 958	
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques	EH	1 370	10	

Dépôt au greffe du Tribunal de Commerce de BEZIERS

* Des explications concernant les rubriques sont données dans la notice n° 2032.



Le 20 SEP. 2024



E. MONESTIER

Handwritten signature

Désignation de l'entreprise : S.A. SOCIETE DE DEVELOPPEMENT ECONOMIQU		Exercice N				Exercice (N-1)			
		Franc		Exportations et livraisons intracommunautaires			Total		
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	FA	1 488 216	FB		FC	1 488 216	1 424 524	
	Production vendue { biens* services* }	FD		FE		FF			
		FG	9 350 567	FH		FI	9 350 567	8 446 286	
	Chiffres d'affaires nets*	FJ	10 838 783	FK		FL	10 838 783	9 870 810	
	Production stockée *					FM			
	Production immobilisée *					FN			
	Subventions d'exploitation					FO	8 333	18 025	
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges * (9)					FP	611 373	451 987	
	Autres produits (1) (11)					FQ	311 779	5 217	
	Total des produits d'exploitation (2) (I)						FR	11 770 268	10 346 039
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane) *					FS	1 293 470	1 236 344	
	Variation de stock (marchandises) *					FT	(35 072)	(6 408)	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane) *					FU	40 807	43 594	
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements) *					FV	(25 975)	(130 551)	
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *					FW	3 418 818	1 960 175	
	Impôts, taxes et versements assimilés *					FX	973 059	941 293	
	Salaires et traitements *					FY	2 965 625	2 722 629	
	Charges sociales (10)					FZ	1 173 038	1 052 195	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobili- -sations { - dotations aux amortissements * dont amortissement du fonds de commerce (art. 39, 1-2°, al.3) - dotations aux provisions			HS		GA	141 912	146 424
			Sur actif circulant : dotations aux provisions *				GC	216 262	22 230
	Pour risques et charges : dotations aux provisions					GD	85 348	65 813	
	Autres charges (12)					GE	1 356 219	1 250 079	
	Total des charges d'exploitation (4) (II)						GF	11 603 512	9 303 817
1 - RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)						GG	166 756	1 042 222	
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée * (III)					GH			
	Perte supportée ou bénéfice transféré * (IV)					GI			
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ			
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK			
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL	4 805	4 038	
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM			
	Différences positives de change					GN			
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO	2 381	330	
Total des produits financiers (V)						GP	7 186	4 368	
CHARGES FINANCIERS	Dotations financières aux amortissements et provisions *					GQ			
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	46 356	5 779	
	Différences négatives de change					GS			
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT			
Total des charges financières (VI)						GU	46 356	5 779	
2 - RESULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	(39 170)	(1 411)	
3 - RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	127 586	1 040 811	



e. Joubert

[Signature]

4

COMPTE DE RESULTAT DE L'EXERCICE (Suite)

Désignation de l'entreprise S.A. SOCIETE DE DEVELOPPEMENT ECONOMIQU		Néant <input type="checkbox"/>	
		Exercice N	Exercice N-1
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA 3 560	6 415
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB 69 232	18 743
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC	
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD 72 792	25 158
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE 36 913	19 550
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF 3 505	14 136
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)	HG	
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH 40 418	33 686
4 - RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI 32 373	(8 529)
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		HJ 6 419	68 006
Impôts sur les bénéfices * (X)		HK 44 296	166 490
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL 11 850 246	10 375 565
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM 11 741 002	9 577 779
5 - BENEFICE OU PERTE (Total des produits - Total des charges)		HN 109 244	797 786
RENOIS	(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO	
	(2) Dont { produits de locations immobilières produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	HY	
		IG	
	(3) Dont { - Crédit-bail mobilier * - Crédit-bail immobilier	HP 128 573	58 564
		HQ	
	(4) Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IH	
	(5) Dont produits concernant les entreprises liées	IJ	
	(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées	IK	
	(6bis) Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)	HX	
	(6ter) Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies) Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	RC	
		RD	
	(9) Dont transferts de charges	A1 322 488	85 528
	(10) Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13) (dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG/CRDS) A5	A2	
(11) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3		
(12) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4	235 456	
(13) Dont primes et cotisations sociales personnelles facultatives A6 dont cotisations facultatives Madelin A7 obligatoires A9 dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite A8			
(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe):		Exercice N	
		Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels
Cf. état 2053-Détail des produits et charges exceptionnels		40 418	72 791
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :		Exercice N	
		Charges antérieures	Produits antérieurs

* Des explications concernant les données sont données dans la notice n° 2032.



**SOCIETE DE DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE D'AGDE ET DU LITTORAL
(SODEAL)**

SAEML au capital de 228.750 € - RCS Béziers B 378 317 614

Siège social : 21 cours des Gentilshommes 34300 Le Cap d'Agde

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

DU 27 JUIN 2024

PROCES-VERBAL

PRÉFECTURE DE L'HÉRAULT

- 2 AOUT 2024

D.R.C.L
GREFFE-PFRA

L'an deux mil vingt-quatre,
Le vingt-sept juin,
À onze heures trente,

Les actionnaires de la Société de développement économique d'Agde et du Littoral (SODEAL) se sont réunis en assemblée générale ordinaire annuelle, au siège social de la société, 21 cours des Gentilshommes sur la convocation du Conseil d'administration, en date du 12 juin 2024 adressée aux actionnaires et au Commissaire aux comptes, sous la Présidence de Monsieur Stéphane HUGONNET, Président Directeur Général de la Société.

Il a été établi une feuille de présence qui a été émargée par chaque membre de l'Assemblée en entrant en séance.

Actionnaires présents :

- la Ville d'Agde, représentée par M. Stéphane HUGONNET,
- la CAISSE DES DEPOTS représentée par Mme Lucie VIDAL, en visioconférence
- la BANQUE POPULAIRE DU SUD représentée par M. Stéphane GORSSE,

Actionnaire ayant donné un pouvoir :

- la Communauté d'Agglomération Hérault Méditerranée, représentée par M. Stéphane PEPIN-BONET ayant donné procuration à M. Stéphane GORSSE de la BPS
- le CREDIT LYONNAIS DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE représentée par Mme Florence D'ARBONNEAU ayant donné procuration à M. Stéphane HUGONNET

Actionnaire ayant voté par correspondance :

- la CHAMBRE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE DE L'HERAULT, représentée par M. André DELJARRY
- la CAISSE D'EPARGNE LANGUEDOC ROUSSILLON représentée par M. Alexandre ROSSIGNOL

Actionnaires absents :

- le CREDIT MUTUEL, représenté par M. Daniel TERRAL
- le CREDIT MARITIME représentée par M. Benoît VIGUIER,
- la Banque DUPUY de PARSEVAL, représentée par M. Daniel BARGUES
- la FRANPART représentée par M. Pierre-Yves DESGURSE



Assistaient également à la séance :

- M. David MASELLA, Directeur général délégué de la SODEAL
- M. Pierrick BELEN et Mme Karen GRANGEON experts-comptables du cabinet AXIOME
- Mme Laetitia JALABERT commissaire aux comptes
- M. Jean-Luc VAN CAO de la SODEAL
- Mme Frédérique THOMAS de la SODEAL
- M. Benjamin MORENO membre du CSE de la SODEAL
- Mme Stéphanie POUJOL membre du CSE de la SODEAL

L'assemblée est présidée par M. **Stéphane HUGONNET**, Président Directeur Général, en application de l'article 17 des statuts.

Monsieur Jean-Luc VAN CAO est désigné comme secrétaire de séance.

La feuille de présence, certifiée sincère par les membres du Bureau ainsi constitué, permet de constater que sont présents, représentés ou ayant donné pouvoir les actionnaires, possédant 13.720 actions sur 15.000 actions au total.

L'assemblée réunit ainsi un nombre d'actionnaires représentant plus du quart du capital social, parmi les actionnaires présents ou représentés, les collectivités locales sont représentées au moins proportionnellement à leur participation au capital social. Le quorum est donc atteint. L'assemblée est déclarée régulièrement constituée, conformément aux dispositions de l'article 33 des statuts.

Monsieur le Président dépose ensuite sur le Bureau de l'Assemblée :

- 1 - les statuts de la Société,
- 2 - la feuille de présence de l'Assemblée,
- 3 - les copies des lettres recommandées adressées aux actionnaires le 12 juin 2024 (soit plus de quinze jours avant l'assemblée) et la copie des récépissés des envois recommandés, et de la lettre informant le Comité Social et Economique de la tenue de la présente assemblée,
- 4 - les pouvoirs des actionnaires,
- 5 - le texte des résolutions proposées à l'assemblée,
- 6 - le rapport de gestion du conseil aux actionnaires,
- 7 - les comptes annuels de l'exercice 2023,
- 8 - le tableau des résultats des cinq derniers exercices,
- 9 - le rapport général et le rapport spécial du Commissaire aux comptes,

Monsieur le Président ouvre la séance et déclare que l'inventaire, les comptes annuels, le rapport de gestion du Conseil d'administration, le rapport du Président, le texte des résolutions proposées aux actionnaires, ainsi que tous les autres documents et renseignements prévus par la loi et les règlements ont été adressés aux actionnaires avec la convocation, les rapports du Commissaire aux comptes ont été remis en séance.

L'assemblée lui donne acte de cette déclaration.

Il rappelle que l'Assemblée générale est invitée à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- a. Approbation de l'AG Ordinaire du 21 juin 2023
- b. Approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2023.
- c. Rapport de Gestion.
- d. Rapport des commissaires aux comptes.
- e. Affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2023.
- f. Approbation des conventions visées aux articles L 225-38 et suivants du code du commerce.
- h. Questions Diverses



Monsieur HUGONNET donne la parole à M. BELEN et Mme GRANGEON du cabinet AXIOME qui font une présentation synthétique des comptes 2023 de la société.

Monsieur HUGONNET précise, dans ce contexte économique tendu, que le résultat de la société de 109.000 € est dû à la renégociation fréquente des contrats fournisseurs et prestataires, et aux efforts de productivité des salariés : pour exemple, le départ en retraite de certains salariés n'a pas été remplacé, et une réorganisation interne des services concernés a permis de pallier ces départs d'agents.

Malgré tout, les augmentations exponentielles du prix des fluides (électricité, gaz...) ont obéré quelque peu le résultat de nos efforts.

Le Président précise que le Centre Nautique est en déficit, répondant à sa vocation sociale et éducative d'apprentissage de la voile aux enfants et aux scolaires de notre territoire.

Mais il ne faut pas se contenter de ce déficit et trouver des solutions qui passeront sans doute par un renouvellement des matériels plus strict, et la prise en charge de compétitions et manifestations nautiques plus affiné.

Mme VIDAL de la Caisse des Dépôts Banque des Territoires demande s'il y aura distribution de dividendes aux actionnaires. Monsieur HUGONNET répond par la négative.

Le Président donne la parole à Madame JALABERT commissaire aux comptes qui fait lecture du rapport général et du rapport spécial sur les conventions réglementées, qu'elle a établis. Par la même elle certifie les comptes de la société.

Monsieur le Président met aux voix les résolutions suivantes :

❖ **PREMIERE RESOLUTION :**

Monsieur le Président Directeur Général demande aux actionnaires s'ils ont des remarques à formuler sur le projet de procès-verbal de l'Assemblée Générale du 21 juin 2023 joint au dossier.

L'Assemblée Générale approuve, le procès-verbal de la séance qui s'est tenue le 21 juin 2023, tel qu'il lui est présenté.

❖ **DEUXIEME RESOLUTION :**

L'Assemblée générale, au vu du rapport de gestion du conseil d'administration, du bilan, du compte de résultat et de l'annexe, du rapport général du Commissaire aux comptes, approuve le rapport de gestion et les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2023 tels qu'ils ont été présentés.

En conséquence, elle donne aux administrateurs quitus entier et sans réserve de l'exécution de leur mandat pour ledit exercice.

❖ **TROISIEME RESOLUTION :**

L'exercice clos le 31 décembre 2023 fait ressortir un **bénéfice de 109 244 Euros**.

L'Assemblée Générale, sur proposition du Conseil d'Administration, décide d'affecter ce résultat de la façon suivante :

Aux autres réserves, pour un montant de 109 244 Euros

A l'issue de cette opération, le compte de capitaux propres de la société s'établit ainsi :

• Capital social :	228 750 Euros
• Réserve légale :	22 875 Euros
• Autres réserves :	2 837 770 Euros
Situation nette :	3 089 395 Euros

L'Assemblée rappelle, conformément à la loi, qu'il n'a pas été distribué au titre des trois derniers exercices.



❖ **QUATRIEME RESOLUTION :**

L'assemblée, après avoir entendu le rapport spécial du commissaire aux comptes sur les conventions visées par l'article L.225-38 du Code de Commerce, approuve, chacune des conventions qui sont décrites.

❖ **CINQUIEME RESOLUTION :**

L'assemblée générale des actionnaires confère tous pouvoirs au porteur d'un original, d'une copie certifiée conforme ou d'un extrait des présentes à l'effet d'accomplir toute publicité, formalités de droit et dépôts qu'il appartiendra.

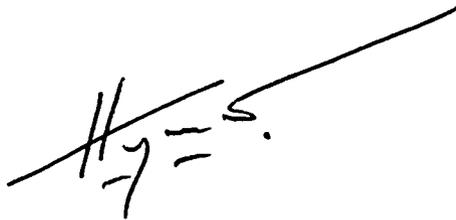
❖ **QUESTIONS DIVERSES :**

Le CREDIT LYONNAIS DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE informe les actionnaires de la société de sa proposition de cession des titres qu'elle détient dans le capital de la SODEAL. Elle souhaite céder les 100 parts de société au prix de 5.000 €.

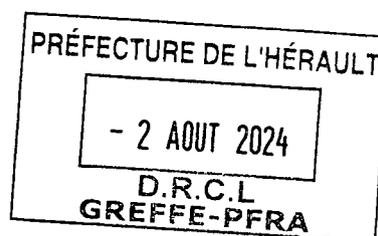
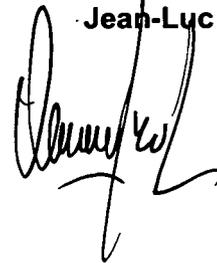
L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant la parole, la séance est levée à 12h30.

De tout ce qui précède, il a été établi le présent procès-verbal qui a été signé par les membres du Bureau.

**Le Président Directeur Général,
Stéphane HUGONNET**



**Le Secrétaire,
Jean-Luc VAN CAO**



SARL



Commissaire aux comptes
www.cabinet-jce.com

2023

Exercice clos le 31/12/2023

Rapport Général du Commissaire aux comptes

SAEM SODEAL
21, COURS DES
GENTILSHOMMES
34 300 AGDE

SARL Jalabert Conseil Expertise

au Capital Social de 63 000 €

165 Chemin des Négadoux
Espace Gémalor
83140 SIX FOURS

Siret : 429 024 334 00030

Tél : 04 94 89 00 98

Fax : 04 94 87 29 97



SARL



Commissaire aux comptes
www.cabinet-jce.com

Rapport Général du Commissaire aux comptes

COMPTES ANNUELS DU 01/01/2023 au 31/12/2023



E. Joubert

SODEAL

21, COURS DES GENTILSHOMMES

34301 AGDE

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS**

Exercice clos au 31/12/2023

Mesdames, Messieurs les Actionnaires,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la SEM SODEAL relatifs à l'exercice clos le 31/12/2023, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la SEM SODEAL à la fin de cet exercice.

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.



Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 01/01/2023 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

La CSP des ports a été renouvelée en 2021 pour une durée de 20 ans et le renouvellement impose un réinvestissement à hauteur de 20 425 K€. La société s'est engagée dans un plan de relance des investissements du port en conformité avec la CSP.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérification du rapport de gestion et des autres documents adressés aux Associés

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents adressés aux Associés sur la situation financière et les comptes annuels.

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives aux prises de participation et de contrôle et à l'identité des détenteurs du capital ou des droits de vote vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la SEM SODEAL à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.



E. Joubert

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulées, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;



- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à SIX FOURS LES PLAGES, le 03 juin 2024

Le Commissaire aux comptes **SARL JCE**,
représentée par Laëtitia JALABERT

SARL JCE
Commissaire aux Comptes
165 Chemin des négadoux
~~89140 SIX FOURS LES PLAGES~~
Siren : 429 024 334



SARL



Commissaire aux comptes
www.cabinet-jce.com

**Rapport Spécial sur les opérations prévues par l'article L225-38
du code de commerce**

COMPTES ANNUELS DU 01/01/2023 au 31/12/2023



SODEAL

21, COURS DES GENTILHOMMES

34301 AGDE

—

RAPPORT SPECIAL

SUR LES CONVENTIONS REGLEMENTEES

Exercice clos au 31/12/2023

Aux Associés,

En notre qualité de commissaire aux comptes de votre société, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions dont nous avons été avisées ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions.

Il vous appartient, selon les termes de l'article R.225-31 du Code de commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Par ailleurs, il nous appartient, le cas échéant, de vous communiquer les informations prévues à l'article R.225-31 du Code de commerce relatives à l'exécution, au cours de l'exercice écoulé, des conventions déjà approuvées par l'assemblée générale.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimées nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté à vérifier la concordance des informations qui nous ont été données avec les documents de base dont elles sont issues.



CONVENTIONS SOUMISES A L'APPROBATION DE L'ASSEMBLEE GENERALE

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention autorisée au cours de l'exercice écoulé à soumettre à l'approbation de l'assemblée générale en application des dispositions de l'article L.225-38 du Code de commerce.

CONVENTIONS DEJA APPROUVEES PAR L'ASSEMBLEE GENERALE

En application de l'article R.225-30 du Code de commerce, nous avons été informés que l'exécution des conventions suivantes, déjà approuvées par l'assemblée générale au cours d'exercices antérieurs, s'est poursuivie au cours de l'exercice écoulé.

- Convention d'affermage des ports et du centre nautique

Objet de la convention : Délégation par affermage de la gestion des ports du Cap d'Agde et d'Ambonne ainsi que du centre nautique.

Durée de la convention : 20 ans à compter de 1^{er} mai 2021.

Le montant de la redevance d'affermage dû par votre société au titre de l'exercice 2023 s'élève à 737 100 €HT pour les ports et pour le centre nautique pour la nouvelle DSP.

Le montant de la redevance d'affermage variable s'élève à 392 667 € HT.

- Convention d'affermage des berges de l'Hérault

Objet de la convention : délégation par affermage de la gestion des berges de l'Hérault.

Convention renouvelée à compter du 01/01/2023 jusqu'au 31/12/2026.

Le montant de la redevance d'affacturage payé par votre société au titre de l'année 2023 s'élève à 40 841 €HT.

- Avec la caisse des écoles d'Agde :

Les Prestations d'enseignements de la pratique de la voile.

Objet de la convention : favoriser l'accès des jeunes agathois aux sports et loisirs nautiques.

Durée de la convention 1 an renouvelable par tacite reconduction.

Les prestations ont été facturées par la SODEAL et se sont élevées à 42.599 €HT.



- Mise à disposition du personnel de la SODEAL à la mairie

Selon la convention signée en date du 15/12/2016, la SODEAL met à la disposition de la Communauté d'agglomération Méditerranée, Monsieur RURIACK, depuis le 01/01/2017, en vue de mutualiser la gestion et l'entretien du parc automobile régional.
Cette convention a été renouvelée pour l'année 2023.

La SODEAL a facturé à la Communauté d'agglomération Méditerranée pour cette mise à disposition :

- 59 249 € HT pour 2022
- 58 410 € HT pour 2023

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimées nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relatifs à cette mission. Ces diligences ont consisté à vérifier la concordance des informations qui nous ont été données avec les documents de base dont elles sont issues.

Fait à Six Fours, le 03 juin 2024

Le Commissaire aux comptes **SARL JCE**,
représentée par Laëtitia JALABERT


SARL JCE
Commissaire aux Comptes
165 Chemin des négadoux
83140 SIX FOURS LES PLAGES
Siren : 429 024 334



SARL



Commissaire aux comptes
www.cabinet-jce.com

Documents de synthèse

COMPTES ANNUELS DU 01/01/2023 au 31/12/2023



Bilan Actif

		31/12/2023			31/12/2022
		Brut	Amort. et Dépréc.	Net	Net
Capital souscrit non appelé (I)					
ACTIF IMMOBILISE	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
	Frais d'établissement				
	Frais de développement				
	Concessions brevets droits similaires	52 930	52 930		215
	Fonds commercial (1)				
	Autres immobilisations incorporelles	1 800 000	240 411	1 559 589	1 649 589
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
	Terrains	300 000		300 000	300 000
	Constructions	871 653	867 949	3 704	24 273
	Installations techniques, mat. et outillage indus.	1 513	1 513		
	Autres immobilisations corporelles	4 877 678	887 661	3 990 018	2 321 042
	Immobilisations en cours	103 412		103 412	
Avances et acomptes					
IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)					
Participations évaluées selon mise en équival.					
Autres participations					
Créances rattachées à des participations					
Autres titres immobilisés					
Prêts					
Autres immobilisations financières	480		480	480	
TOTAL (II)		8 007 666	2 050 463	5 957 202	4 295 599
ACTIF CIRCULANT	STOCKS ET EN-COURS				
	Matières premières, approvisionnements	173 223		173 223	147 248
	En-cours de production de biens				
	En-cours de production de services				
	Produits intermédiaires et finis				
	Marchandises	147 547		147 547	112 475
	Avances et Acomptes versés sur commandes				
	CREANCES (3)				
	Créances clients et comptes rattachés	821 432	375 041	446 391	421 124
	Autres créances	800 969		800 969	389 463
Capital souscrit appelé, non versé					
VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT	142 072		142 072	1 408 591	
DISPONIBILITES	1 765 405		1 765 405	717 445	
COMPTES DE REGULARISATION	Charges constatées d'avance	118 866		118 866	103 817
	TOTAL (III)	3 969 514	375 041	3 594 473	3 300 163
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)				
Primes de remboursement des obligations (V)					
Ecart de conversion actif (VI)					
TOTAL ACTIF (I à VI)		11 977 179	2 425 504	9 551 675	7 595 762
(1) dont droit au bail					
(2) dont immobilisations financières à moins d'un an				480	480
(3) dont créances à plus d'un an					

SARL JCE

VOISE
COMMISSAIRE
AUX COMPTES



Bilan Passif

		31/12/2023	31/12/2022
Capitaux Propres	Capital social ou individuel	228 750	228 750
	Primes d'émission, de fusion, d'apport ...		
	Ecart de réévaluation		
	RESERVES		
	Réserve légale	22 875	22 875
	Réserves statutaires ou contractuelles		
	Réserves réglementées		
	Autres réserves	2 728 526	1 930 740
	Report à nouveau		
	Résultat de l'exercice	109 244	797 786
Subventions d'investissement	25 713	34 284	
Provisions réglementées			
Total des capitaux propres		3 115 107	3 014 434
Autres fonds propres	Produits des émissions de titres participatifs		
	Avances conditionnées	1 948 374	1 656 574
Total des autres fonds propres		1 948 374	1 656 574
Provisions	Provisions pour risques	171 099	85 751
	Provisions pour charges	538 221	1 188 046
	Total des provisions	709 320	1 273 797
DETTES (1)	DETTES FINANCIERES		
	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts dettes auprès des établissements de crédit (2)	1 693 897	10
	Emprunts et dettes financières divers (3)	17 015	30 165
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
	DETTES D'EXPLOITATION		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 444 573	704 281
	Dettes fiscales et sociales	542 240	690 082
	DETTES DIVERSES		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes	81 147	53 687	
Produits constatés d'avance (1)		172 732	
Total des dettes		3 778 873	1 650 958
Ecart de conversion passif			
TOTAL PASSIF		9 551 675	7 595 762
Résultat de l'exercice exprimé en centimes		109 244,24	797 785,95
(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an		2 484 269	1 650 958
(2) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP		1 370	10
(3) Dont emprunts participatifs			

SARL JOE

VISE

COMMISSAIRE
AUX COMPTES

E. Joubert

Compte de Résultat ^{1/2}

				31/12/2023	31/12/2022
		France	Exportation	12 mois	12 mois
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises	1 488 216		1 488 216	1 424 524
	Production vendue (Biens)				
	Production vendue (Services et Travaux)	9 350 567		9 350 567	8 446 286
	Montant net du chiffre d'affaires	10 838 783		10 838 783	9 870 810
	Production stockée				
	Production immobilisée				
	Subventions d'exploitation			8 333	18 025
	Reprises sur provisions et amortissements, transfert de charges			611 373	451 987
	Autres produits			311 779	5 217
		Total des produits d'exploitation (1)			11 770 268
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises			1 293 470	1 236 344
	Variation de stock			(35 072)	(6 408)
	Achats de matières et autres approvisionnements			40 807	43 594
	Variation de stock			(25 975)	(130 551)
	Autres achats et charges externes			3 418 818	1 960 175
	Impôts, taxes et versements assimilés			973 059	941 293
	Salaires et traitements			2 965 625	2 722 629
	Charges sociales du personnel			1 173 038	1 052 195
	Cotisations personnelles de l'exploitant				
	Dotations aux amortissements :				
	- sur immobilisations			141 912	146 424
	- charges d'exploitation à répartir				
	Dotations aux dépréciations :				
	- sur immobilisations			216 262	22 230
	- sur actif circulant				
	Dotations aux provisions			85 348	65 813
Autres charges			1 356 219	1 250 079	
	Total des charges d'exploitation (2)			11 603 512	9 303 817
	RESULTAT D'EXPLOITATION			166 756	1 042 222

SARL JCE

WISE
COMMISSAIRE
AUX COMPTES



Compte de Résultat ^{2/2}

		31/12/2023	31/12/2022
RESULTAT D'EXPLOITATION		166 756	1 042 222
Opéra. comm.	Bénéfice attribué ou perte transférée Perte supportée ou bénéfice transféré		
PRODUITS FINANCIERS	De participations (3)		
	D'autres valeurs mobilières et créances d'actif immobilisé (3)		
	Autres intérêts et produits assimilés (3)	4 805	4 038
	Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges		
	Différences positives de change		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement	2 381	330
	Total des produits financiers	7 186	4 368
CHARGES FINANCIERS	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
	Intérêts et charges assimilées (4)	46 356	5 779
	Différences négatives de change		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
	Total des charges financières	46 356	5 779
RESULTAT FINANCIER		(39 170)	(1 411)
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS		127 586	1 040 811
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Sur opérations de gestion	3 560	6 415
	Sur opérations en capital	69 232	18 743
	Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges		
	Total des produits exceptionnels	72 792	25 158
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Sur opérations de gestion	36 913	19 550
	Sur opérations en capital	3 505	14 136
	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
	Total des charges exceptionnelles	40 418	33 686
RESULTAT EXCEPTIONNEL		32 373	(8 529)
PARTICIPATION DES SALARIES		6 419	68 006
IMPOTS SUR LES BENEFICES		44 296	166 490
TOTAL DES PRODUITS		11 850 246	10 375 565
TOTAL DES CHARGES		11 741 002	9 577 779
RESULTAT DE L'EXERCICE		109 244	797 786

- (1) dont produits afférents à des exercices antérieurs
(2) dont charges afférentes à des exercices antérieurs
(3) dont produits concernant les entreprises liées
(4) dont intérêts concernant les entreprises liées

SARL JCE

VOISE
COMMISSAIRE
AUX COMPTES



SARL



Commissaire aux comptes
www.cabinet-jce.com

ANNEXES

COMPTES ANNUELS DU 01/01/2023 au 31/12/2023



Règles et Méthodes Comptables

Les comptes annuels de l'exercice ont été élaborés et présentés conformément aux règles générales applicables en la matière et dans le respect du principe de prudence. Les comptes annuels de l'exercice au **31/12/2023** ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014 ainsi qu'avec les articles L123-12 à L123-28 du code de commerce à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Le bilan de l'exercice présente un total de **9 551 675 euros**.

Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche un total **produits** de **11 850 246 euros** et un total **charges** de **11 741 002 euros**, dégageant ainsi un **résultat** de **109 244 euros**.

L'exercice considéré débute le **01/01/2023** et finit le **31/12/2023**.
Il a une durée de **12 mois**.

Les conventions générales comptables ont été appliquées conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation.
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre.
- indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Aucun changement dans les méthodes d'évaluation et dans les méthodes de présentation n'a été apporté.

Les principales méthodes utilisées sont :

Immobilisations

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations) ou à leur coût de production.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée normale d'utilisation des biens.

Les éléments non amortissables de l'actif immobilisé sont inscrits pour leur valeur brute constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

SARL JCE

Règles et Méthodes Comptables

Stocks et en cours

Les matières et marchandises ont été évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires).

Les produits en cours de production ont été évalués à leur coût de production.

Une provision pour dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est effectuée lorsque cette valeur brute est supérieure.

Créances et dettes

Les créances et les dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Les créances clients présentées dans le tableau de financement, ont été retenues pour leur valeur brute, conformément aux principes comptables.

Disponibilités

Les liquidités disponibles en banque ou en caisse ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Achats

Les frais accessoires d'achat payés à des tiers n'ont pas été incorporés dans les comptes d'achat, mais ont été comptabilisés dans les différents comptes de charge correspondant à leur nature.

SARL JCE

WISE
COMMISSAIRE
AUX COMPTES



Annexe libre

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Aucun fait significatif n'est survenu au cours de l'exercice écoulé.

EVENEMENTS SIGNIFICATIFS POSTERIEURS A LA CLOTURE

Il n'y a pas d'événement postérieur à la date de clôture susceptible de remettre en cause de façon significative les comptes de la société pour la clôture 31/12/2023.

PROVISION ENGAGEMENT DE RETRAITE

Les engagements en termes d'indemnités de fin de carrière sont comptabilisés à hauteur de 538 221 Euros. Des versements ont été effectués à des organismes extérieurs afin de couvrir une partie de l'engagement de l'entreprise, vis-à-vis de ses salariés. Ils viennent en diminution du montant brut de l'engagement figurant au bilan pour ne faire apparaître que le montant de l'engagement non couvert.

Les paramètres et hypothèses retenus sont les suivants :

- Départ prévu à l'initiative des salariés et positionné au choix du salarié sur une hypothèse moyenne de 64 ans
- Taux d'actualisation : 3.34%
- Taux d'évolution des rémunérations : 3%
- Turn over : 2%
- Table de mortalité : TG 05
- Taux de charges : 43% pour les non cadres et 49% pour les cadres

DUREES D'AMORTISSEMENT DES IMMOBILISATIONS

Catégorie	Mode d'amortissement	Durée d'amortissement
Logiciels	Linéaire	De 1 à 3 ans
Droit d'entrée	Linéaire	20 ans
Terrain	Non amortissable	
Aménagements	Linéaire	5 à 20 ans
Matériel et outillage	Linéaire	3 à 7 ans
Installations générales	Linéaire	2 à 10 ans
Matériel de transport	Linéaire	5 ans
Matériel de bureau et informatique	Linéaire	2 à 5 ans
Mobilier	Linéaire	3 à 6 ans
Biens concédés renouvelables	Linéaire	5 à 40 ans

SARL JCE

VISE

COMMISSAIRE
AUX.COMPTES

Immobilisations

	Valeurs brutes début d'exercice	Mouvements de l'exercice				Valeurs brutes au 31/12/2023
		Augmentations		Diminutions		
		Réévaluations	Acquisitions	Virt p.à p.	Cessions	
INCORPORELLES						
Frais d'établissement et de développement						
Autres	1 852 930					1 852 930
TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	1 852 930					1 852 930
CORPORELLES						
Terrains	300 000					300 000
Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal. agencé aménagement	871 653					871 653
Instal technique, matériel outillage industriels	1 513					1 513
Instal., agencement, aménagement divers	45 130		6 004			51 134
Matériel de transport	22 573					22 573
Matériel de bureau, mobilier	55 725		82 771			138 495
Biens concédés renouvelables	2 808 889		1 856 587			4 665 476
Immobilisations corporelles en cours			103 412			103 412
Avances et acomptes						
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	4 105 483		2 048 774			6 154 256
FINANCIERES						
Participations évaluées en équivalence						
Autres participations						
Autres titres immobilisés						
Prêts et autres immobilisations financières	480					480
TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES	480					480
TOTAL	5 958 892		2 048 774			8 007 666

SARL JCE

WISE
COMMISSAIRE
AUX COMPTES



Amortissements

	Amortissements début d'exercice	Mouvements de l'exercice		Amortissements au 31/12/2023
		Dotations	Diminutions	
INCORPORELLES				
Frais d'établissement et de développement				
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles	203 125	90 215		293 340
TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	203 125	90 215		293 340
CORPORELLES				
Terrains				
Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal. agencement aménagement	847 380	20 569		867 949
Instal technique, matériel outillage industriels	1 513			1 513
Autres Instal., agencement, aménagement divers	42 978	1 615		44 593
Matériel de transport	10 382	3 110		13 492
Matériel de bureau, mobilier	43 933	6 577		50 509
Biens concédés renouvelables	513 982	265 085		779 067
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	1 460 168	296 955		1 757 123
TOTAL	1 663 293	387 170		2 050 463

Ventilation des mouvements affectant la provision pour amortissements dérogatoires

	Dotations			Reprises			Mouvement net des amortisse- ment à la fin de l'exercice
	Différentiel de durée et aut	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée et aut	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	
Frais d'établissement et de développement							
Fonds commercial							
Autres immobilisations incorporelles							
TOTAL IMMOB INCORPORELLES							
Terrains							
Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal, agencement, aménag.							
Instal. technique matériel outillage industriels							
Instal générales Agenct aménagt divers							
Matériel de transport							
Matériel de bureau, informatique, mobilier							
Emballages récupérables, divers							
TOTAL IMMOB CORPORELLES							
Frais d'acquisition de titres de participation							
TOTAL							
TOTAL GENERAL NON VENTILE							

SARL JCE

VOISE
COMMISSAIRE
AUX COMPTES


E. Joubert

Provisions

		Début exercice	Augmentations	Diminutions	31/12/2023
PROVISIONS REGLEMENTEES	Reconstruction gisements miniers et pétroliers				
	Provisions pour investissement				
	Provisions pour hausse des prix				
	Provisions pour amortissements dérogatoires				
	Provisions fiscales pour prêts d'installation				
	Provisions autres				
PROVISIONS REGLEMENTEES					
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	Pour litiges	85 751	85 348		171 099
	Pour garanties données aux clients				
	Pour pertes sur marchés à terme				
	Pour amendes et pénalités				
	Pour pertes de change				
	Pour pensions et obligations similaires	547 066		8 845	538 221
	Pour impôts				
	Pour renouvellement des immobilisations	382 182		382 182	
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	258 798		258 798	
	Pour chges sociales et fiscales sur congés à payer Autres				
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		1 273 797	85 348	649 825	709 320
PROVISIONS POUR DEPRECIATION	Sur immobilisations { incorporelles corporelles des titres mis en équivalence titres de participation autres immo. financières				
	Sur stocks et en-cours				
	Sur comptes clients	180 021	216 262	21 242	375 041
	Autres				
	PROVISIONS POUR DEPRECIATION	180 021	216 262	21 242	375 041
TOTAL GENERAL		1 453 818	301 610	671 067	1 084 361

Dont dotations et reprises	{ - d'exploitation - financières - exceptionnelles		301 610	288 885	
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculée selon les règles prévues à l'article 39-1.5e du C.G.I.					

SARL JCE

VOISE
COMMISSAIRE
AUX COMPTES



E. Joubert

Créances et Dettes

		31/12/2023	1 an au plus	plus d'1 an
CREANCES	Créances rattachées à des participations			
	Prêts (1) (2)			
	Autres immobilisations financières	480	480	
	Clients douteux ou litigieux	438 291	438 291	
	Autres créances clients	383 141	383 141	
	Créances représentatives des titres prêtés			
	Personnel et comptes rattachés			
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
	Impôts sur les bénéfices	96 636	96 636	
	Taxes sur la valeur ajoutée	240 060	240 060	
	Autres impôts, taxes versements assimilés	12 399	12 399	
	Divers	361 287	361 287	
	Groupe et associés (2)			
	Débiteurs divers	90 588	90 588	
Charges constatées d'avances	118 866	118 866		
TOTAL DES CREANCES		1 741 747	1 741 747	
(1) Prêts accordés en cours d'exercice				
(1) Remboursements obtenus en cours d'exercice				
(2) Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)				

		31/12/2023	1 an au plus	1 à 5 ans	plus de 5 ans
DETTES	Emprunts obligataires convertibles (1)				
	Autres emprunts obligataires (1)				
	Emp. dettes ets de crédit à 1an max. à l'origine (1)	1 370	1 370		
	Emp. dettes ets de crédit à plus 1an à l'origine (1)	1 692 528	397 924	993 987	300 617
	Emprunts et dettes financières divers (1) (2)	17 015	17 015		
	Fournisseurs et comptes rattachés	1 444 573	1 444 573		
	Personnel et comptes rattachés	186 194	186 194		
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	321 532	321 532		
	Impôts sur les bénéfices				
	Taxes sur la valeur ajoutée	10 753	10 753		
	Obligations cautionnées				
	Autres impôts, taxes et assimilés	23 760	23 760		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Groupe et associés (2)				
	Autres dettes	81 147	81 147		
	Dettes représentatives de titres empruntés				
Produits constatés d'avance					
TOTAL DES DETTES		3 778 873	2 484 269	993 987	300 617
(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice		1 953 535			
(1) Emprunts remboursés en cours d'exercice		264 151			
(2) Emprunts dettes associés (personnes physiques)					

BARL JCE

WISE
COMMISSAIRE
AUX COMPTES



Produits à recevoir

31/12/2023

Total des Produits à recevoir		429 275
Autres créances clients CLIENTS FACTURE A ETABLIR	60 017	60 017
Autres créances RRR A OBTEN.AVOIR A RECEV SUBVENTIONS A RECEVOIR ETAT PRODUITS A RECEVOIR INTERETS A RECEVOIR	6 450 10 723 350 564 1 521	369 257

SARL JCE

WISE
COMMISSAIRE
AUX COMPTES



E. Ngonkha

Charges à payer

31/12/2023

Total des Charges à payer		602 607
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit INTERETS COURUS SUR EMPRUNTS	3 143	3 143
Dettes fournisseurs et comptes rattachés FOURNISSEURS FAC.NON PARV	279 225	279 225
Dettes fiscales et sociales DETTE PROV. CONGES A PAYER DETTES PROV. PRIME PERF OBJ DETTES PROV. POUR C.E.T DIVERS CHARGES A PAYER CHARGES SOCIALES/CONGES PAYES CHARGRS SOCIALES /CET CHARGES SOCIALES SUR PRIME RES CHARGES A PAYER TAXES ETAT CHARGES A PAYER	28 551 2 880 134 948 12 592 12 938 60 727 1 370 34 638 13 050	301 693
Autres dettes CLIENTS AVOIR A ETABLIR	18 546	18 546

BARL JCE

WISE
 COMMISSAIRE
 AUX COMPTES



Charges constatées d'avance

	Période	Montants	31/12/2023
Charges constatées d'avance - EXPLOITATION		118 866	118 866
Charges constatées d'avance - FINANCIERES			
Charges constatées d'avance - EXCEPTIONNELLES			
TOTAL			118 866

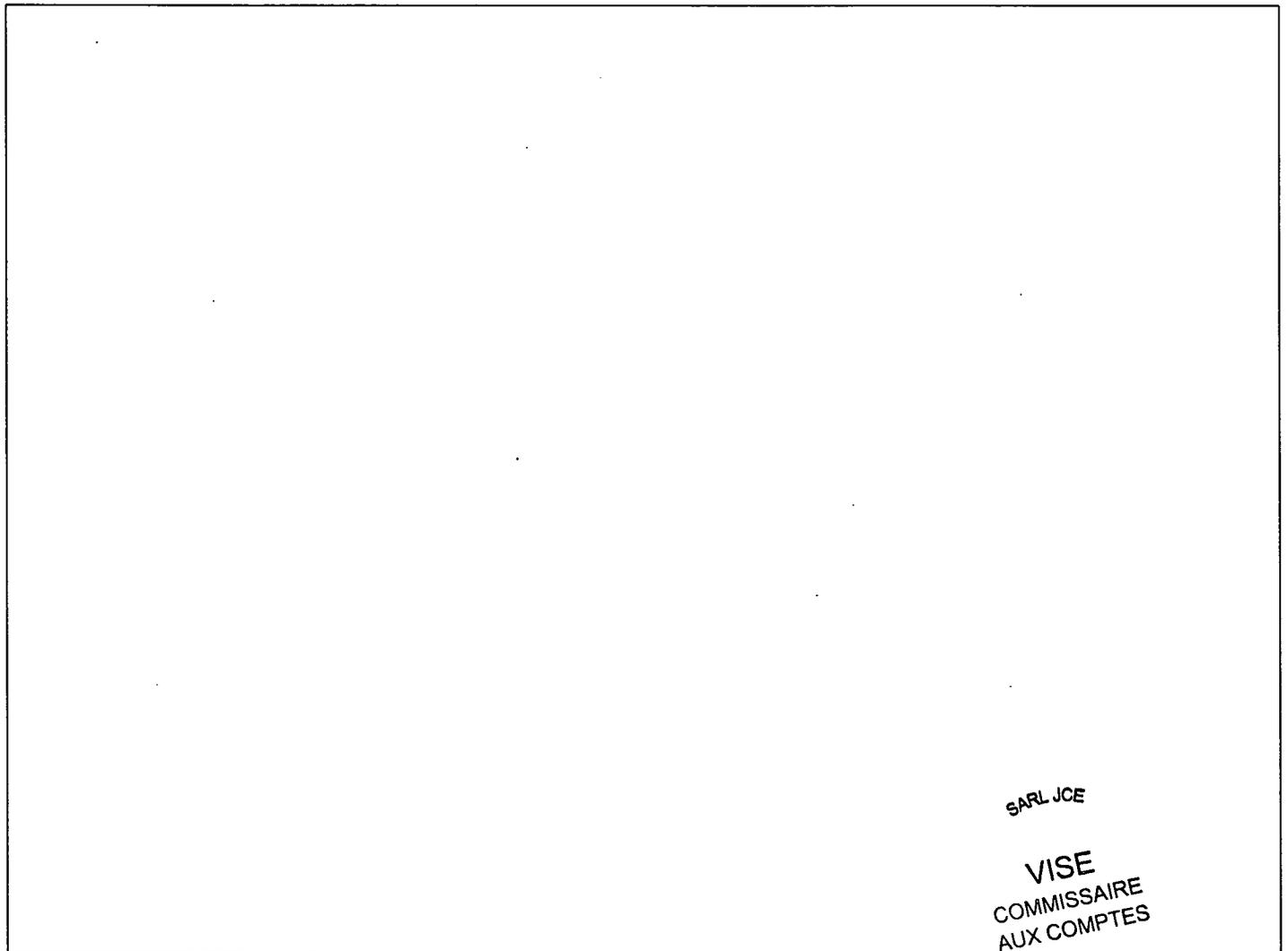
SARL JCE

WISE
COMMISSAIRE
AUX COMPTES



Capital social

		31/12/2023	Nombre	Val. Nominale	Montant
ACTIONS / PARTS SOCIALES	Du capital social début exercice		15 000,00	15,2500	228 750,00
	Erises pendant l'exercice				
	Remboursées pendant l'exercice				
	Du capital social fin d'exercice		15 000,00	15,2500	228 750,00



SARL JCE

WISE
COMMISSAIRE
AUX COMPTES



E. Joubert

Crédit-Bail

		Terrains	Constructions	Matériels et outillages	Autres	31/12/2023
VALEUR D'ORIGINE					468 959	468 959
AMORTISSEMENTS	Cumul exercices antérieurs				143 881	143 881
	Dotation exercice				102 033	102 033
	TOTAL				245 914	245 914
REDEVANCES PAYEES	Cumul exercices antérieurs				150 282	150 282
	Redevances Exercice				111 983	111 983
	TOTAL				262 265	262 265
REDEV. RESTANT A PAYER	à 1 an au plus				101 982	101 982
	entre 1 et 5 ans				314 444	314 444
	à plus de 5 ans					
	TOTAL				416 426	416 426
VALEUR RESIDUELLE	à 1 an au plus					
	entre 1 et 5 ans				4 795	4 795
	à plus de 5 ans					
	TOTAL				4 795	4 795
MONTANT PRIS EN CHARGE DANS L'EXERCICE						

SARL JCE

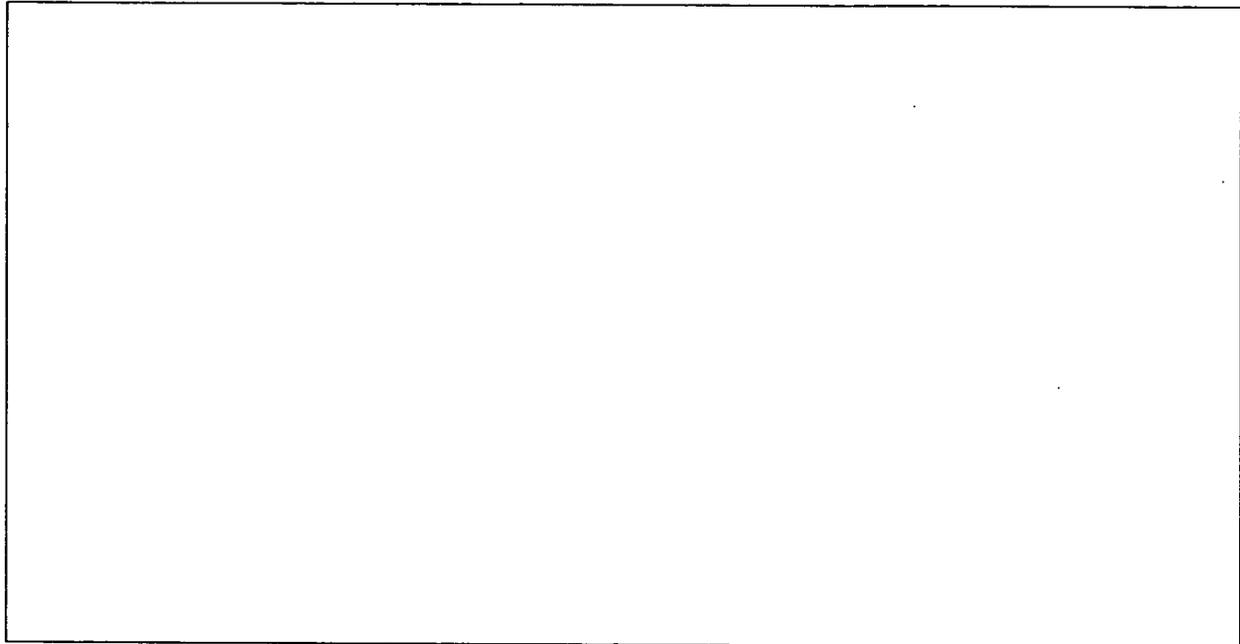
WISE
COMMISSAIRE
AUX COMPTES



E. Joubert

Ventilation du chiffre d'affaires

	France	Export	Total
Ventes de marchandises	1 488 216		1 488 216
Production vendue de biens			
Production vendue de travaux			
Production vendue de services	9 350 567		9 350 567
TOTAL	10 838 783		10 838 783



SARL JCE
VISE
COMMISSAIRE
AUX COMPTES



Rémunérations des Dirigeants

		31/12/2023
Rémunérations des membres :		
- des organes d'administration		15 600
- des organes de direction		
- des organes de surveillance		

En application du principe du respect du droit des personnes, cette information n'est pas toujours servie, car elle aurait pour effet indirect de fournir des renseignements à caractère individuel.

Effectif moyen

		31/12/2023	Interne	Externe
EFFECTIF MOYEN PAR CATEGORIE	Cadres & professions intellectuelles supérieures		4	
	Professions intermédiaires			
	Employés		21	
	Ouvriers		55	
	TOTAL		80	

SARL JCE

WISE
COMMISSAIRE
AUX COMPTES



E. Joubert

